



**SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
6 MARS 2012**

PRESENTS : M. R. HUGON, Président
Mme I. GIANNATTASIO, Vice-Présidente
Mme C. HERZIG DAVIDOVIC, Secrétaire

Mmes M. GOSSAUER, T. MARET, V. MORON, J. NOVERRAZ
et A.-M. PUTTON

MM. R. BONO, M. B. SCHOPFER et B. VIRET

M. R. GUNTER, Maire
M. X. BEUCHAT, Adjoint
M. P. BOUVIER, Adjoint

EXCUSES : Mme M. CALAME
M. C. BRUHIN

La séance est ouverte par **M. le Président** à 20h05 qui souhaite la bienvenue à M. Boris Schopfer.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 31 JANVIER 2012

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé par 8 oui et 1 abstention.

**2. PRESTATION DE SERMENT DE MONSIEUR BORIS SCHOPFER, NOUVEAU
CONSEILLER MUNICIPAL**

M. le Président donne lecture de la formule de serment, selon l'article 8 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984. A l'appel de son nom, **M. Boris Schopfer** lève la main droite et prête serment en disant « Je le promets ».

Il est pris acte que **M. Boris Schopfer** est dûment assermenté, conformément à la loi.

3. DÉSIGNATIONS

a) Désignation d'un nouveau membre de la commission de la circulation et sécurité routière

Suite à la démission de M. Michel Gallay, la candidature de **M. Schopfer** est proposée.

M. le Président met cette proposition au vote.

M. Schopfer est élu membre de la commission de la circulation et sécurité routière à l'unanimité.

Il est pris acte de cette désignation.

b) Désignation d'un nouveau Vice-Président de la commission de la circulation et sécurité routière

Suite à la démission de M. Michel Gallay, la candidature de **Mme Noverraz** est proposée.

M. le Président met cette proposition au vote.

Mme Noverraz est élue Vice-Présidente de la commission de la circulation et sécurité routière à l'unanimité.

Il est pris acte de cette désignation.

c) Désignation d'un nouveau membre de la commission de réclamation concernant la taxe professionnelle

Suite à la démission de M. Michel Gallay, la candidature de **M. Schopfer** est proposée.

M. le Président met cette proposition au vote.

M. Schopfer est élu membre de la commission de réclamation concernant la taxe professionnelle à l'unanimité.

Il est pris acte de cette désignation.

4. COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

a) 35^{ème} course pédestre « A travers le coteau » - Bernex

M. le Président fait référence au courrier du 21 février 2012 de la Commune de Bernex concernant la 35^{ème} course pédestre « A travers le coteau » - Bernex. Les Conseillers municipaux sont invités à participer, individuellement ou par équipe, à cette traditionnelle et sympathique « course des conseillers » qui aura lieu le samedi 21 avril 2012 à 16h15. Pour les inscriptions, s'adresser au secrétariat de la Mairie.

b) 25^e anniversaire de la Fondation culture & rencontre

M. le Président se réfère à un courrier du 8 février dernier concernant le 25^e anniversaire de la Fondation culture & rencontre. Une cérémonie aura lieu le lundi 30 avril 2012 à 20h00 dans le hall central du Collège de Saussure. Au cas où un(e) Conseiller(ère) municipal(e) serait intéressé(e) à s'y rendre, prière de prendre contact avec **M. le Président** d'ici au 16 mars prochain.

5. COMMUNICATIONS DE M. LE MAIRE

a) Zone d'activités d'Eaumorte

M. Gunter revient sur la zone d'activités d'Eaumorte. Un groupe de travail, comprenant un représentant de l'Exécutif de chaque commune de la Champagne, se réunit régulièrement depuis le début de l'année. A ce stade de l'étude, il a été décidé de déclasser environ 2 hectares et demi pour la réalisation d'une infrastructure intercommunale. Actuellement, les priorités suivantes ont été décidées : 1) Une crèche intercommunale, éventuellement un EMS, un centre médical et paramédical, une poste pour la région, quelques commerces (une boulangerie) et un espace pour l'artisanat. 2) Une maison de quartier, un espace culturel et une salle de spectacles. Excepté Aire-la-Ville, toutes les communes de la Champagne seraient actuellement partie prenante. Quant au projet de crèche, Cartigny y réfléchit encore et pense éventuellement se rallier à Aire-la-Ville, qui envisage d'en construire une.

M. Gunter souhaiterait un accord de principe pour continuer cette étude avec les autres communes.

Mme Putton se renseigne sur la gestion de cette infrastructure.

M. Gunter confirme que cette zone d'activités serait gérée par une fondation intercommunale et les bénéficiaires répartis entre les communes.

M. Bono souligne donc que tant les coûts que les gains seraient assumés par les communes de la Champagne.

M. le Président demande s'il y a un coût en cas de poursuite de cette étude.

M. Gunter rappelle que Chancy a budgété CHF 15'000.- pour 2012. Cette somme ajoutée à celles des autres communes devrait couvrir les frais d'étude pour cette année. Par la suite, le Conseil municipal devra se prononcer officiellement sur une adhésion à la fondation intercommunale.

M. le Président demande aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote de principe sur la poursuite de cette étude.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

b) Groupe de travail « route de contournement »

M. Gunter revient sur l'approbation du plan directeur communal et du plan directeur des chemins pour piétons de la commune de Chancy par arrêté du Conseil d'Etat. Ce dernier invitait la commune à constituer un groupe de travail avec les services cantonaux concernés en vue d'établir un cahier des charges des études à engager (programme de travail, variantes, calendrier d'étude et de réalisation, financement). Excepté une personne, tous les responsables des services concernés étaient présents lors de la première séance qui s'est déroulée le 1^{er} mars dernier. L'historique du dossier a été rappelé lors de cette réunion, la situation spécifique de Chancy par rapport aux deux axes (route de Valleiry et route de Bellegarde), ainsi que le trafic journalier et les conséquences y relatives sur les piétons (écoliers et habitants) et les cyclistes. De plus, **M. Gunter** relève également l'impact de ce trafic, en augmentation constante, sur la qualité de vie des Chancinois. Divers projets tels que celui d'agglomération franco-valdo-genevois, l'agrandissement de Bernex (en emplois et en habitants) ont été évoqués lors de cette séance. **M. Gunter** fait savoir que les 3 variantes mentionnées dans le plan directeur communal ont été présentées, à savoir : 1) Le projet finalisé au début des années 2000, existant et à réactualiser. 2) Le contournement élargi. 3) La variante avec la route combinée sur le futur barrage de Conflan.

Le groupe de travail a décidé la réalisation d'une étude de faisabilité et d'opportunité, multicritères, c'est-à-dire en tenant compte de tous les éléments (environnement, sécurité). **M. Gunter** déclare que le bémol se situe essentiellement au niveau du budget. Les responsables de services ont toutefois garanti qu'ils sont prêts à investir du temps dans cette étude. La prochaine séance n'a pas encore été fixée, M. Weil, mandataire de la commune et responsable de la préparation d'un canevas du cahier des charges, devant recueillir des renseignements complémentaires auprès de divers services de l'Etat.

c) Visite de Mme Michèle Künzler, Conseillère d'Etat

M. Gunter évoque la visite de Mme Michèle Künzler, Conseillère d'Etat et Cheffe du Département de l'intérieur et de la mobilité (DIM), en date du 2 mars dernier. Plusieurs points figuraient à l'ordre du jour et ont été abordés avec Mme Künzler : la route d'évitement et la circulation en général ont été discutés en priorité. Concernant le financement de l'étude prévue par le groupe de travail (cité plus haut), Mme Künzler n'a rien pu promettre pour une participation financière du DIM en 2013. Cependant, elle a bien pris note du souhait de la Commune. Un second volet de la discussion a été en matière de mobilité, les problèmes liés à la gare de Pougny (fréquence des trains) et les tarifs appliqués entre la Plaine et Pougny (coût supplémentaire pour ce tronçon situé hors Unireso). A ce propos, des accords transfrontaliers devraient être passés entre la SNCF et Unireso/CFF. L'éventuelle réhabilitation de la gare de Collonges-Fort-l'Écluse et la création d'un parking à cet endroit a également été abordée avec Mme Künzler, ceci dans le cadre du projet d'agglomération franco-valdo-genevois et du PACA de Bellegarde. Dernier point évoqué : le parcours via Rhône (circuit itinéraire à vélo depuis le glacier du Rhône jusqu'à la mer). Pour rappel, l'inauguration côté genevois a eu lieu il y a un an et demi. Malheureusement, le tracé entre Chancy-douane et Valleiry n'est pour l'instant pas complet (il manque environ 300 mètres côté français). De ce fait, les cyclistes doivent emprunter la route de Valleiry pour circuler entre ces 2 localités. Mme Künzler était accompagnée de 2 collaborateurs qui ont pris note de toutes ces interventions.

d) Futures constructions route de Bellegarde - chemin des Courtes

M. Gunter revient sur la rencontre entre l'Exécutif et les promoteurs, MM. Lavizzari et Riondel, ainsi que l'architecte pour discuter de ces futures constructions qui devraient démarrer avant l'été. Hormis quelques détails à traiter avec l'Office du logement, les autorisations devraient être délivrées prochainement. En résumé, **M. Gunter** déclare qu'il y aura un bâtiment de 15 appartements en PPE (propriété par étage) et un second bâtiment de 18 logements d'utilité publique (LUP). Les promoteurs désirent vendre le bâtiment LUP et la commune est prioritaire pour une éventuelle acquisition de cet immeuble (prix de revient estimé à environ 9 millions) et en cas de non intérêt de cette dernière, une fondation sera approchée. Dans un premier temps, **M. Gunter** propose de renvoyer cette discussion en commission de l'aménagement, de l'environnement et de l'énergie. Les délais étant relativement courts, la commune doit manifester son intérêt d'ici fin mai.

M. Bono estime qu'avant d'envoyer le dossier en commission de l'aménagement, de l'environnement et de l'énergie, il est nécessaire qu'une réflexion soit faite au niveau de la commune concernant l'utilisation de ces logements (destinés à des jeunes, à des seniors). Les coûts doivent aussi être évalués en fonction des besoins.

M. Gunter pense qu'il est important d'avoir des contacts avec l'Office du logement pour obtenir des informations complémentaires et précises à ce sujet.

M. Bono rappelle le but premier de la commune qui est de permettre aux jeunes de Chancy de loger dans un appartement à un prix raisonnable et aux personnes plus âgées de rester auprès de leur famille.

M. le Président déclare que les prix des LUP sont contrôlés et il ajoute que la commune peut déjà déposer une demande de participation financière auprès de l'Etat.

M. le Président demande aux Conseillers municipaux de bien vouloir se prononcer sur la proposition d'étudier ces divers dossiers en commission de l'aménagement, de l'environnement et de l'énergie.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Une date sera retenue à l'issue de la séance afin d'envoyer la convocation aux membres de ladite commission.

e) Démission

M. Gunter fait part de la démission de Mme Maude Hoffmann, concierge, qui quittera son emploi fin mars 2012. La raison de son départ est surtout liée à son désir de retravailler avec des animaux. Pour information, le travail effectué par Mme Hoffmann sera réalisé jusqu'à la fin de l'année par une entreprise de nettoyage externe à laquelle la Commune a déjà fait appel. A ce sujet et dans la mesure du possible, une personne attirée de l'entreprise en question sera chargée de cette tâche afin d'avoir des contacts réguliers avec le corps enseignants. Un bilan sera établi après les vacances estivales.

f) SNCF

M. Gunter annonce la fermeture du passage à niveau n° 81 de la ligne Lyon-Genève durant la nuit du 8 au 9 mars de 21h30 à 6h00 et du 9 au 10 mars prochain de 21h30 à 6h00 selon un courriel transmis par la SNCF. Cette dernière a mis en place un panneau d'information de part et d'autre du passage cité (dont un au niveau du rond-point de la commune de Chancy) sur lequel figurent les périodes de fermeture. Les déviations côté France et Suisse seront mises en place par la SNCF. La Direction générale de la mobilité (DGM) a également été informée de cette fermeture.

g) Burkina Faso

M. Gunter rappelle qu'un « tous ménages » a été distribué concernant le repas de soutien du 24 mars prochain à Athenaz. Les inscriptions sont prévues jusqu'au 15 mars.

h) Association Le Couffin

M. Bouvier informe que M. Daniel Fuchs démissionne au terme de son mandat de secrétaire et qu'il ne souhaite pas le renouveler. Un appel est lancé pour le remplacer.

i) Projet de rénovation de la cuisine de la salle communale

M. Bouvier informe que les plans de rénovation de la cuisine sont parvenus à la mairie. Il suggère de fixer une date à l'issue de la séance pour que la commission des bâtiments et travaux se réunisse rapidement.

j) Conseil d'établissement

M. Bouvier annonce qu'une assemblée a eu lieu entre l'établissement scolaire de Chancy et celui d'Avully. Il précise qu'à ce jour, il n'y a que 8 inscriptions à l'école de Chancy et 14 départs sont prévus en juin 2012. Le souci des enseignants sera le remodelage important des classes en mars

2013, à l'arrivée des nouveaux habitants. **M. Bouvier** évoque une volonté de M. Tièche, Directeur, et des enseignants de l'école de Chancy, de regrouper le GIAP au niveau du Conseil d'Établissement. Il a été également discuté de privilégier la santé et la prévention des enfants.

M. Bouvier évoque une volonté de M. Tièche, Directeur, et des enseignants de l'école de Chancy, de regrouper le GIAP au niveau du Conseil d'établissement. Le réaménagement du préau sera revu prochainement et une proposition pour l'installation de nouveaux jeux sera soumise à la commune.

Mme Noverraz en profite pour relever qu'une partie des jeux, situés derrière la salle communale, a été condamnée pour des raisons de sécurité (toboggan, etc.).

k) Fonds LUP

M. Beuchat annonce que plusieurs députés ont été contactés par son intermédiaire concernant le refus de fonds LUP par l'Office du logement. Un article est paru à ce sujet dans la Tribune de Genève (une copie sera jointe au procès-verbal).

l) Tri des déchets

M. Beuchat indique le taux des déchets récoltés en 2011 reste stable.

m) Règlement vélo à assistance électrique

M. Beuchat précise que la subvention communale pour le vélo à assistance électrique est rétroactive au 1^{er} janvier 2012. Le règlement a été approuvé et peut être consulté sur le site internet communal.

n) Sortie de ski

M. Beuchat rappelle que la dernière sortie de ski est fixée au samedi 10 mars prochain.

o) Projet d'une nouvelle STEP

M. Beuchat revient sur les demandes de compléments souhaitées par la commission de l'aménagement, de l'environnement et de l'énergie lors du dépôt du projet de la nouvelle STEP.

M. Beuchat annonce que les SIG ne semblent malheureusement pas avoir pris en compte la majorité des remarques importantes indiquées par ladite commission. Il évoque la problématique liée aux odeurs constatées lors de la visite d'une station d'épuration qui serait similaire à celle envisagée à Chancy. De plus, des clôtures inesthétiques seront mises autour des bassins sans qu'une solution d'intégration paysagère n'ait été proposée. En conclusion, **M. Beuchat** souligne qu'en l'état le projet de zone de détente prévu à cet endroit risque de ne pas pouvoir être mené à terme.

6. FERMETURE NOCTURNE DE LA DOUANE CHANCY II

M. Gunter évoque le fait qu'à la suite de plusieurs interventions d'habitants, une éventuelle fermeture nocturne de la douane de Chancy II ou une modification des horaires doit être discutée. Pour rappel, les heures d'interdiction de passage de ladite douane sont actuellement fixées entre 22h00 et 6h00 du matin. Une demande d'assouplissement d'horaires pourrait être envisagée ou une fermeture aléatoire entre minuit et 5h00 du matin.

M. Beuchat rappelle que la patrouille de sécurité communale, mandatée depuis début février, pourrait être déléguée pour la fermeture de la barrière de la douane ou éventuellement procéder à des dénonciations lors de ses patrouilles en soirée.

M. Gunter annonce qu'un Inforadar du TCS sera installé dans la commune du 21 mai au 1^{er} juin et du 27 au 31 août. C'est pourquoi, il propose de le placer à proximité de la douane en soirée afin de déterminer le nombre de véhicules passant aux heures interdites.

Pour clore la discussion, **M. Gunter** propose de contacter la police, ainsi que les gardes frontières, afin de leur demander de procéder à des contrôles.

7. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET QUESTIONS. INFORMATIONS DES COMMISSIONS

a) Burkina Faso

A l'occasion du repas de soutien en faveur du Burkina Faso le 24 mars prochain, **M. Bono** rappelle qu'il est possible de réserver une table entière pour 8 personnes. Il suggère que les réservations soient transmises à M. Lädemann, Président de l'Association, par l'intermédiaire du secrétariat de la Mairie. Quant à des idées de lots pour la tombola, **M. Bono** a songé au Café de la Place pour un éventuel bon au restaurant. Toute autre suggestion est la bienvenue.

b) Chancy-Net Café

M. Bono annonce que 7 personnes assisteront à la première rencontre du « Chancy-Net Café » prévue le mercredi 7 mars prochain.

c) Film sur Chancy

Pour des questions de montage du film, **Mme Putton** fait savoir que la date de l'avant-première de « Far West » se déroulera finalement le vendredi 27 avril prochain à la salle communale au lieu du 30 mars comme annoncé lors de la dernière séance. Un « tous ménages » sera préparé à ce sujet.

M. Gunter demande le huis clos.

M. le Président lève la séance à 22h00.



Le Président du Conseil municipal
M. Reynald Hugon



La Secrétaire du Conseil municipal
Corinne Herzig Davidovic

